

# C.R.L.D.H. Tunisie

اللجنة من أجل احترام الحريات وحقوق الإنسان في تونس

Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie  
membre du Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme

21ter rue Voltaire – FR-75011 PARIS - Tel/Fax : 00.33.(0)1.43.72.97.34  
contact@crlhdh.org / [www.crlhdh.org](http://www.crlhdh.org)

---

## LE POUVOIR LIBERTICIDE S'ATTAQUE A LA SOURCE MÊME DE L'INDEPENDANCE DES AVOCATS TUNISIENS

C'est aujourd'hui que le Parlement tunisien devait voter la loi portant création de l'Institut supérieur des avocats ; loi dont le projet n'a même pas été communiqué à l'Ordre National des Avocats, et pour cause : le pouvoir –à travers son ministre de la justice, M. Béchir TAKKARI-, tente une nième fois de mettre à genoux les porteurs de robes noires en leur imposant une loi scélérate qui institutionnaliserait leur exclusion pure et simple de la direction, de la gestion et de la formation des futurs avocats.

Partout dans le monde (sauf bien entendu en Tunisie) les avocats gèrent, programment et assurent la formation professionnelle de leurs futurs confrères (avec l'aide des Magistrats).

Malgré la mise à l'écart outrancière, et l'absence ne serait-ce que d'un semblant de concertation avec les avocats, ceux-ci ont formulé des propositions concrètes et constructives qui reflètent « l'état d'esprit » réel de la profession et ses aspirations légitimes. Lesquelles propositions ont été, c'est peu dire, rejetées d'un revers de main dédaigneux !

En signe de protestation contre l'autisme d'un Etat sourd à l'égard de leurs revendications légitimes, les avocats se sont rassemblés aujourd'hui même, 09 mai 2006, dans l'enceinte du Palais de justice de Tunis en exigeant en même temps le retrait immédiat de l'ersatz de loi présentée par M. TAKKARI et une rencontre urgente entre ce dernier et leur Bâtonnier Me Abdessattar BEN MOUSSA. Demandes toutes vaines, puisqu'en guise de réponse les autorités ont dépêché des renforts impressionnants de policiers qui se sont empressés d'encercler le Palais de justice, empêchant ainsi les avocats de manifester dans la rue. Après moult accrochages avec les manifestants ceux-ci ont tout de même réussi à sortir et à improviser un *sit in* non loin du Palais à Bab Bnat.

10/05/2006

Ce n'est pas la première fois que les autorités despotiques tunisiennes imposent avec force autoritarisme une loi perfide dont le seul objectif est le « dressage » et le verrouillage de secteurs professionnels entiers. Les magistrats ont déjà fait les frais (Loi du 4 août 2005 portant réforme du statut des magistrats et du Conseil supérieur de la magistrature...) de cette méthode grossière, brutale et inefficace.

Le but non déclaré des autorités étant de toute évidence un formatage des futurs avocats selon les exigences de l'ordre policier établi ; un démantèlement de l'esprit d'indépendance de l'avocature ; l'instauration d'un esprit moutonnier conforme à la résignation souhaitée par le régime liberticide

Le CRLDHT, tout en rappelant ses précédentes prises de position principielles en faveur des avocats tunisiens, de l'indépendance de leur profession et de leur autonomie décisionnelle dans le respect de l'essence libérale de leur profession ;

- Exige le retrait de l'ersatz de loi tendant à la création d'un Institut supérieur des avocats, au sein duquel les concernés ne feront que de la « figuration »
- Appuie avec force conviction les revendications légitimes des avocats à l'indépendance, à l'autonomie et à « l'autogestion » du futur Institut ;
- Appelle tous les Barreaux du monde et notamment ceux de France (en particulier celui de Paris) à manifester leur solidarité avec leurs Confrères tunisiens qui subissent des pressions insoutenables de la part des autorités, et des conditions de travail attentatoires à la dignité de leur noble profession

Paris, le 9 mai 2006.

---

**C.R.L.D.H. Tunisie**

Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie  
membre du Réseau Euro-méditerranéen des Droits de l'Homme

21ter rue Voltaire - FR-75011 PARIS - Tel/Fax : 00.33.(0)1.43.72.97.34  
contact@crlght.org / www.crlght.org